



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5827>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-5827**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole européenne de Lille

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La consultation porte sur l'extension de la piscine des Weppes, située sur le territoire de la commune d'Herlies.

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur l'extension de la piscine des Weppes, comprenant un bassin sportif nordique extérieur de 6 lignes, un toboggan extérieur inox, une zone bien-être / zone nordique, des locaux et galeries techniques, un agrandissement du club house et de la cafétéria et l'extension des vestiaires individuels et familiaux. L'estimation du coût des travaux est de 5 895 675 Euros HT. L'appel public à candidature a pour objet de sélectionner un nombre limité de candidats admis à remettre un projet, en l'occurrence trois (3) candidats (sous réserve d'un nombre de candidats suffisant). Le concours de maîtrise d'oeuvre se déroulera en deux phases : Phase 1 : la phase " candidature " permettant au maître d'ouvrage de sélectionner un nombre limité de candidats admis à remettre un projet, en l'occurrence trois (3) candidats (sous réserve d'un nombre de candidats suffisant) ; Phase 2 : la phase " offre " permettant au maître d'ouvrage de désigner le lauréat du concours parmi les candidats admis à remettre un projet.

Identifiant de la procédure : 38be68e5-3fd2-4b5b-a2b3-077ec13a6114

Identifiant interne : 25SP02

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse + en vue de la conclusion d'un marché public de maîtrise d'oeuvre dans la cadre de l'extension de la piscine métropolitaine des Weppes à Herlies en application des articles L. 2125-1, L. 2172-1, R. 2162-15 et suivants, R. 2172-2 et suivants et des dispositions du Livre IV de la 2ème partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liés à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (ex Loi dite « MOP »).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent dans le règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la piscine des Weppes à Herlies

Description : La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur l'extension de la piscine, comprenant un bassin sportif nordique extérieur de 6 lignes, un toboggan extérieur inox, une zone bien-être / zone nordique, des locaux et galeries techniques, un agrandissement du club house et de la cafétéria et l'extension des vestiaires individuels et familiaux. L'estimation du coût des travaux est de 5 895 675 Euros HT.

Identifiant interne : 25SP02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Transmission des plis par voie électronique sur le profil d'acheteur dans les conditions fixées au règlement de concours. Le détail des compétences attendues est repris au règlement de concours. Le détail des missions de la maîtrise d'oeuvre est repris au règlement de concours. Le détail des documents et renseignements à fournir à l'appui des candidatures figure dans le règlement de concours téléchargeable sur le profil d'acheteur. En cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement l'architecte. Les candidats admis à déposer une offre seront conviés à une visite de site avant la date limite de remise des offres dans les conditions qui seront fixées au règlement de la consultation - offre. Une prime d'un montant maximum de 40 000 euros HT (montant ferme, non actualisable, non révisable) sera allouée aux trois (3) participants au concours qui ont remis des prestations conformes au

règlement de concours, après appréciation du jury. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les offres remises seraient jugées irrégulières ou inappropriées. De plus, la prime pourra être réduite ou supprimée dans les cas suivants sur décision du jury si : - l'offre n'est pas complète, et notamment insuffisante de certains documents ou éléments exigés par le règlement de la consultation, - l'offre ne répond pas au programme fonctionnel et technique détaillé du concours, - l'examen des offres révèle ou laisse présumer une concertation entre les concepteurs à même d'altérer les règles de la concurrence ou le principe d'égalité entre les candidats, - l'offre ne respecte pas le principe d'anonymat. Pour le lauréat du concours, la prime qui lui sera versée sera déduite du forfait de rémunération du marché de maîtrise d'oeuvre. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la réception par la MEL de la facture présentée par le candidat, en réponse à un courrier de la MEL l'informant du montant de la prime accordée et des modalités de facturation (notamment " numéro Chorus Pro "). Le jury sera composé conformément aux dispositions des articles R 2162-22 et R 2162-24 du Code de la Commande Publique. Son rôle, pour chaque étape, est détaillé dans le règlement du concours. En application des dispositions de l'article R 2162-18 du Code de la Commande Publique, il sera chargé d'analyser les candidatures et formulera un avis motivé sur le choix des candidats admis à concourir à l'issue de la phase 1. Au vu de ces procès-verbaux et de l'avis du jury, le maître d'ouvrage choisira le lauréat, avec lequel il engagera des négociations en vue de conclure un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence conformément aux dispositions de l'article R.2122-6 du Code de la Commande Publique.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Qualité du candidat : appréciation des compétences, moyens humains, moyens techniques et financiers. Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature.

Description : Pour les architectes : une attestation d'inscription à l'ordre des architectes, ou équivalent européen Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les cinq derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. La moyenne du chiffre d'affaires sur les 5 dernières années sera au minimum de 400 000 Euros HT pour le candidat individuel ou le mandataire du groupement.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité et pertinence de l'expérience professionnelle : appréciation au regard des références

Description : Sélection de 3 références significatives en rapport avec l'objet du marché. Ces références datent de moins de 5 ans. L'Acheteur fixe le niveau

minimum d'expérience professionnelle suivant : réalisation d'au moins une référence d'importance (> 4 M euros HT travaux) et de complexité équivalente à l'opération envisagée de moins de 5 ans. La complexité équivalente s'entend par surface, activité, performances, implantation équivalentes. Ce niveau est requis pour les compétences Architecture, CVC, CFO-CFA, Traitement d'Eau, Qualité Environnementale du Bâtiment.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1-La qualité de la réponse architecturale et urbaine , appréciée au regard de la relation au site existant, de son esthétique générale et le parti pris architectural

Critère :

Type : Qualité

Description : 2- L'adéquation au programme en termes de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et d'usages et de respect des attentes fonctionnelles

Critère :

Type : Prix

Description : 3- Compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux

Critère :

Type : Qualité

Description : 4- La qualité technique et environnementale du projet : performance technique et environnementale, qualité environnementale des matériaux proposés, fiabilité et pertinence des solutions techniques retenues, calcul et optimisation des coûts d'exploitation des installations, facilité d'entretien maintenance

Critère :

Type : Qualité

Description : 5- La pertinence et la qualité du calendrier d'opération : efficacité et déroulé des études de conception, intégration des parties prenantes, organisation du chantier, traitement en site occupé

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=570045&orgAcronyme=5C371>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=570045&orgAcronyme=5C371>

Date limite de réception des demandes de participation : 17/02/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du marché, référé précontractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Après la conclusion du marché : référé contractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative ; recours en contestation de validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution dans les conditions fixées par le Conseil d'Etat dans son arrêt n° 358994 du 4 avril 2014.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 175 900 034 00026

Adresse postale : 5 rue Geoffroy Saint Hilaire, CS 62039

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : (+33) 359542342

Télécopieur : (+33) 359542445

Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole européenne de Lille

Numéro d'enregistrement : 200 093 201 00081

Département : Direction de la Commande publique

Adresse postale : 2 boulevard des Cités Unies - CS 70043

Ville : Lille

Code postal : 59040

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : CSP Territoire

Adresse électronique : marches.territoire@lillemetropole.fr

Téléphone : +33 359002412

Adresse internet : <https://www.lillemetropole.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5e5771d9-3236-4d58-a701-7da892572499 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 16/01/2025 à 18:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/01/2025